

MASSILLON A PLEAUX

Jean Baptiste Massillon (1663–1742), oratorien, évêque de Clermont de 1718 à sa mort, membre de l'Académie française, fut un prédicateur à l'égal des plus grands. Il prêcha devant deux rois, Louis XIV et Louis XV et prononça l'oraison funèbre de plusieurs princes du sang. Ses sermons et surtout son célèbre « Petit carême » ¹⁰, apprécié de Voltaire qui se le faisait lire à table, maintes fois réédité, est un monument du genre qui suffirait à sa gloire.

Esprit brillant et fin, Massillon ajoutait à ces qualités celles, plus rares, d'un pasteur compatissant, proche de son clergé et de ses ouailles au point de parcourir sans relâche son diocèse – pourtant l'un des plus vastes du Royaume – pour porter la bonne parole et soulager la misère des temps. Dans sa biographie, l'abbé Blampignon ¹¹ nous dit que, ce faisant, Massillon « *avait fréquenté les sentiers les plus âpres de toutes les montagnes d'Auvergne, escaladé les hauteurs les plus sauvages, longé les gorges où d'impétueux torrents se précipitent avec rage... pour atteindre quelque paroisse reculée, parfois privée depuis un demi-siècle du sacrement de confirmation* ». Si



Massillon Fontaine Saint Sulpice à Paris

Massillon n'a pas décrit lui-même les affres de ces tournées pastorales, l'un de ses amis de la Cour, l'aimable duc de Noailles comme il aimait à l'appeler, a pris la plume à sa place pour brosser le tableau de ce que devait être un voyage dans nos contrées à cette époque « ... *Nous sommes comme dans l'Arabie déserte... Il faut porter ses vivres ; on reste une journée sans trouver personne pour demander son chemin... Nous sommes arrivés à Aurillac en bonne santé encore que la marche ait été cruelle par la difficulté des chemins ... Madame la duchesse s'est passée de pain la moitié de la route et, bienheureuse, elle avait porté un lit car, bien souvent,*

¹⁰ Il existe dans une bibliothèque pleaudienne un exemplaire du « Petit Carême » ayant appartenu à Louis XV.

¹¹ Abbé Emile Blampignon « L'épiscopat de Massillon et sa correspondance » d'après des documents inédits chez Plon à Paris (1884).

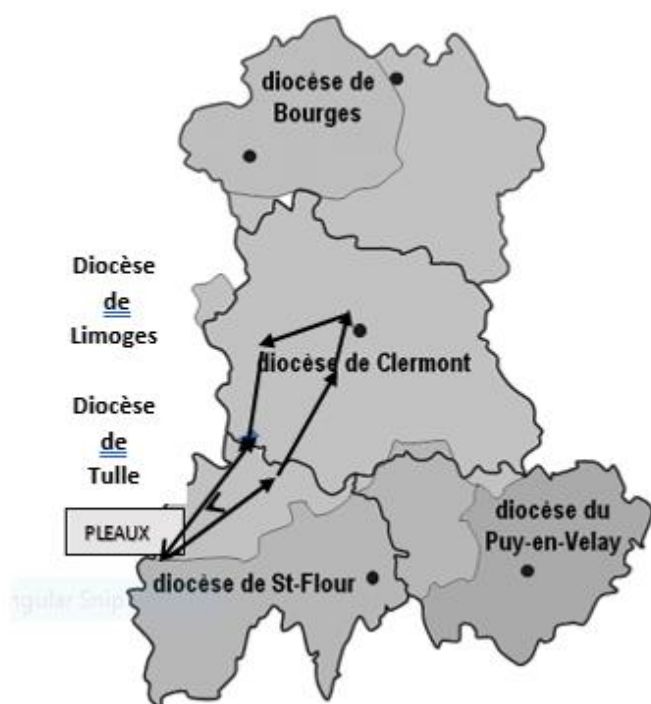
elle aurait couché sur la paille.» ¹² . Ce témoignage est intéressant si l'on considère que le duc, passant par le château familial de Penières pour rallier son lieu d'exil, a dû emprunter, à cinq ans près (1722), les mêmes chemins que l'évêque de Clermont...

Telles étaient les conditions dans lesquelles, à deux reprises (1727 et 1735), Massillon entreprit de visiter Pleaux et les paroisses proches, serrées entre Dordogne et Maronne à l'extrême pointe occidentale de son vaste diocèse. On a peu de détails sur ces périple excepté ceux tirés des précieux procès-verbaux de visite conservés aux Archives départementales du Puy de Dôme¹³ et de quelques documents épars concernant, dans le cas de Pleaux, l'histoire du pèlerinage d'Enchanet, associé à la visite de 1727.

Le voyage de 1727

Venant de Clermont, Massillon a abordé les confins de la Xaintrie par la route classique passant par Laqueuille, Saint - Sauves, Tauves, Lanobre, Ydes, le Vigean et Mauriac, chaque étape étant l'occasion de visiter les églises situées de part et d'autre de la route principale, soit une vingtaine de paroisses en tout. Après une journée de repos à Mauriac le 1^{er} juin, l'évêque visitera les églises d'Escorailles, Chaussenac, Brageac, Ally et Tourniac le 2 juin poursuivant le lendemain 3 juin par celles de Barriac, Pleaux, Saint - Christophe et Saint -

Martin Cantalès, Ou passa-t-il la nuit entre le 2 et le 3 ? On peut considérer qu'il chercha un asile aussi confortable que possible pour se remettre des fatigues du voyage, ce qui conduit à penser au château de La Vigne, au monastère de Brageac, à l'un des châteaux de Pleaux ou, pourquoi pas, au logis très convenable du curé Leconet¹⁴. Le 4 juin, Massillon reprenait vaillamment la route par Loupiac, Sainte - Eulalie, Saint- Martin Valmeroux, Saint - Chamand et Saint - Projet, pour atteindre Salers le 6 juin. Puis c'était le retour en Basse Auvergne en passant par Saint-Vincent, Le Falgoux, Cheylade, Trizac, Riom – ès - Montagnes, Condat,



Carte du voyage de Massillon en Haute Auvergne en 1727

¹² Voir Blampignon, *opus cité*, page 47

¹³ ADPDD AG 1089

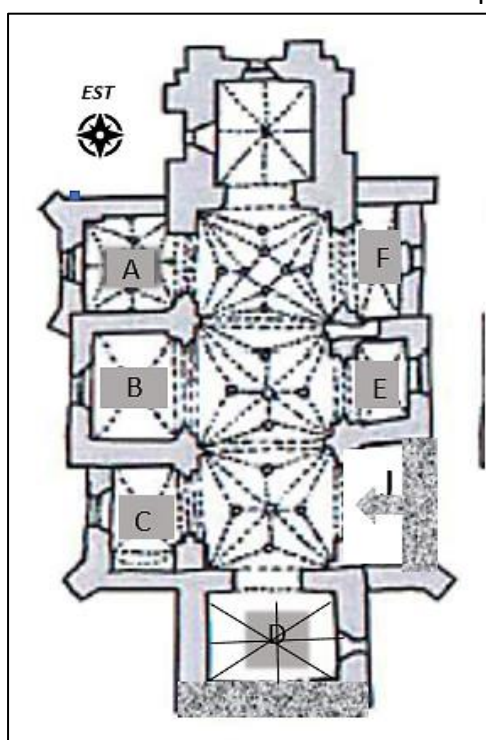
¹⁴ Maison à tourelle sur la place principale de la ville ; voir abbé Burin « Mon vieux Pleaux » page 287.

Egliseneuve, La Godivelle, Besse et Saint- Nectaire où il se trouvait le 16 juin.

Que dire d'un tel périple sinon qu'il force l'admiration par cette volonté de n'oublier aucune de ses ouailles, même si le programme, plutôt serré, ne permettait pas de s'attarder dans chaque paroisse. Malgré ce temps limité, les procès-verbaux témoignent que chaque édifice, chaque coffre, chaque relique, chaque desservant et chaque communauté furent soigneusement scruté et évalué, ainsi qu'il ressort du rapport pleaudien.

L'église Saint - Sauveur

Le procès-verbal de la visite signé de la main du prélat et du curé Joseph Leconet le 3 juin 1727, donne un aperçu de l'intérieur de l'église telle qu'elle avait été reconstruite dans la deuxième moitié du XVe siècle. Le rapport de Massillon fait état, outre l'autel principal, de six



Eglise St Sauveur : état au début du 18e

chapelles sans les nommer mais que l'on peut facilement identifier grâce aux procès-verbaux de ses prédécesseurs et de ses successeurs (voir notamment les visites de 1652, 1700 et 1779). Il s'agit des chapelles de *Lignerac ou de Saint Antoine* (A), de la *chapelle du sieur de Luguët* (B), de la *chapelle du crucifix* (C), de la *chapelle dite des Maries* (D) laquelle servait aussi de sacristie, de la *chapelle du Rosaire* (E) et, faisant pendant à la chapelle de Lignerac, de la *chapelle de Rilhac*, dédiée à Saint Blaise (F). La tour occidentale servait de clocher et la tour orientale abritait l'horloge. La porte d'entrée principale qui s'ouvrait alors sur le mur sud de l'église (I) a été déplacée sur le pignon ouest, dans la deuxième moitié du 19^e. Pour l'évêque de Clermont, l'édifice, voûté et dallé, se trouve pour l'essentiel en bon état de gros œuvre excepté la grande tour placée au-dessus du chœur qui « a besoin de grandes réparations à faire

incessamment aux frais du gros décimateur (Ndlr il s'agit du prieur)¹⁵ et à la diligence du curé qui lui notifiera la présente ordonnance ». On sait que le problème perdure aujourd'hui, aggravé par les remaniements du début du 19^e.

Meubles et ornements...

Il en va de même du mobilier de l'église ; décor, ornements, objets du culte et registres divers sont jugés respectivement en *assez bon état* et *relativement bien tenus*. Seul un calice fêlé appelle des remarques critiques de l'évêque qui notera aussi sans doute avec quelque

¹⁵ La réparation fut effectivement effectuée aux frais d'Antoine de Bonnet de la Chabanne, prieur de Pleaux de 1727 à 1734 (voir quittance reçue par Pougheol notaire le 12 juin 1728).

étonnement que les *saintes reliques contenues dans un grand reliquaire en cuivre « blanchi »* en forme de *visoire*¹⁶ se présentent comme *quatre paquets d'os sans aucune inscription* !¹⁷

Massillon s'attardera curieusement sur un problème de *chaises* qui semble l'avoir retenu plus que tout autre. Il note en effet que « *la nef, dans toute son étendue, est remplie de chaises que les particuliers y placent sans payer aucun droit à l'église* » ; s'y ajoute le comportement des paroissiens « *qui se placent indifféremment dans le chœur et empêchent par leur grand nombre la décence due aux cérémonies de la messe et autres offices.* » Il ordonne en conséquence que « *toutes les chaises soient ôtées et qu'à l'avenir on ne pourra en mettre sans payer un droit à l'église, lequel droit sera proportionné à la place occupée et qu'à cet effet, il sera nommé selon les formalités requises, un fabricant qui percevra lesdits droits et qui en rendra compte chaque année pour être employés aux réparations et décorations* ». Enfin, dans le même souci d'ordre et de décence, interdiction est faite aux paroissiens « *d'entrer dans le chœur et d'empêcher par leur grand nombre le bon déroulement du service divin* ». Divers documents postérieurs montrent que ces préconisations furent effectivement observées, offrant ainsi un surcroît de quiétude aux offices et un complément de ressources bienvenu pour le maigre budget paroissial.

L'église Saint Jean - Baptiste

Suivant la tradition, Massillon se rendra ensuite à l'ancienne église Saint Jean - Baptiste. Pour bref que soit son rapport à ce sujet, il n'en contient pas moins deux considérations de la plus haute importance pour l'histoire de Pleaux. La première réside dans le qualificatif donné à l'ancienne église paroissiale « *d'église mère* ». Cette appellation insolite renvoie en effet aux origines mêmes de Pleaux qui s'est développé au 7^e ou 8^e siècle autour d'une antique église baptismale et de son enclos ecclésial qui lui ont légué son nom (*plebes*). La seconde référence aux origines de la cité découle de la requête présentée à Massillon par le curé Leconet *d'être autorisé à « faire une chapelle dans l'église Saint - Jean pour y placer les fonts baptismaux »*. Or le même procès-verbal précise un peu plus loin que l'église Saint Jean - Baptiste possède déjà des fonts baptismaux.

Comment réconcilier ces deux affirmations apparemment contradictoires ? Si l'on se réfère au plan d'alignement de Pleaux de 1813, il apparaît que les fonts baptismaux ne se situaient pas à l'intérieur de l'église mais dans une dépendance accolée au flanc sud de l'édifice, correspondant, selon toute vraisemblance, à l'emplacement de l'antique baptistère à l'origine de l'église mère¹⁸. Vient à l'appui de cette hypothèse, la mention dans un autre procès-verbal

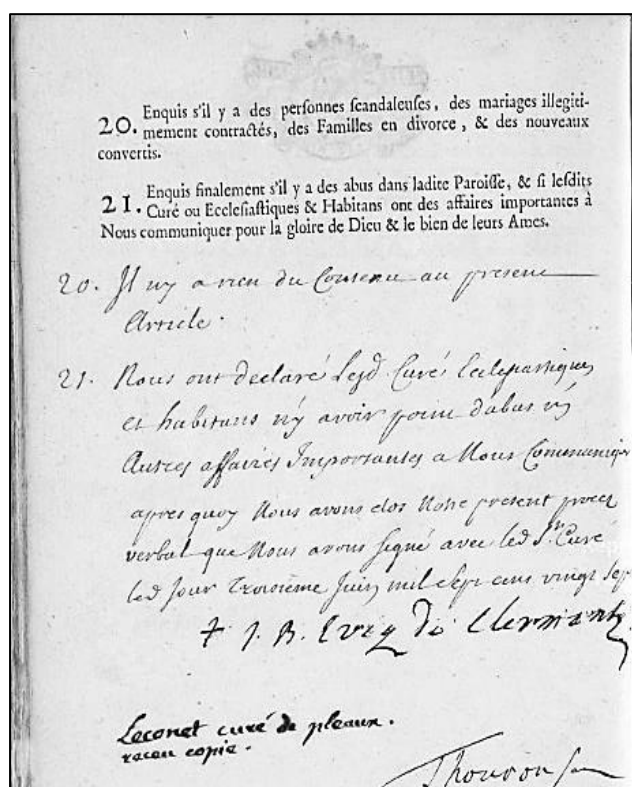
¹⁶ Ostensoir ou monstrance.

¹⁷ A la différence des reliques conservées dans les églises des paroisses avoisinantes, généralement conservées dans des reliquaires en cuivre en émail champlevé (pour Barriac et Ally) et dûment étiquetées.

¹⁸ Voir là-dessus l'article de Mme Sybille Merlin dans le N°2 de la Revue des Amis de la Xaintrie Cantalienne, pages 16-23.

de visite¹⁹ d'une piscine²⁰ atypique que l'évêque d'alors enjoit de transformer en véritable piscine (sic). Piscine atypique qui pourrait être un vestige de l'ancienne cuve baptismale propre aux premiers baptistères. Il n'y a là, à ce stade, que spéculation sans preuves faute de traces matérielles, mais tout donne à penser que l'église Saint Jean - Baptiste conservait en son sein des traces de l'antique baptistère qui fut à l'origine de la ville.

Enchanet et ses mystères...



Dernière page du procès-verbal de visite de 1727 avec les signatures de Massillon et du curé Leconet

Le souvenir de Massillon reste attaché à la découverte de la statue de Notre - Dame de guérison, objet d'un pèlerinage encore très suivi aujourd'hui, au plus sauvage des gorges de la Maronne. A l'automne 1726, soit quelques mois avant la visite à Pleaux de l'évêque de Clermont, un vénérable vieillard demande l'hospitalité dans la maison Vaury au village d'Enchanet. Le frugal repas pris et la prière dite, l'homme confie à ses hôtes avec quelque solennité qu'en récompense de leur charitable accueil, ils trouveront une statue de la vierge Marie cachée dans une anfractuosité d'un grand rocher dans le bois de Tissonnières, laquelle devra être honorée sous le nom de Notre - Dame de guérison. Conduits le lendemain sur les lieux, les habitants d'Enchanet trouvent la statue à l'endroit indiqué, tombent à

genoux et se répandent en prières tandis que le mystérieux vieillard disparaît discrètement.

Bientôt la nouvelle se répand que la vierge s'est manifestée à Enchanet et, de tout le voisinage, accourent les villageois pour se jeter à ses pieds et lui demander des grâces particulières. C'est ainsi que, dans les jours qui suivirent, un vieil homme de Nozières recouvrit la vue et qu'un chaudronnier paralytique de Saint - Martin Cantalès y laissa ses béquilles, début d'une longue série de guérisons miraculeuses qui allaient défrayer la chronique locale. Informé par le curé de Pleaux, Massillon, touché par ces marques de foi populaire dont la sincérité ne pouvait

¹⁹ Visite du 12 juillet 1652 ; ADPDD 1G 1031

²⁰ La piscine baptismale était aux premiers temps du christianisme un grand bassin où l'on pratiquait le baptême par immersion ; dans le langage liturgique d'aujourd'hui, la piscine est une petite cuve aménagée près des fonts baptismaux destinée à conduire en terre l'eau qui a servi aux baptêmes ; on peut se demander si le souhait manifesté par l'évêque lors de la visite de l'église Saint Jean en 1652 ne consistait pas à voir transformer les vestiges d'une ancienne piscine « baptismale » en une piscine classique d'aujourd'hui.

être mise en doute, ordonna de transporter la vierge miraculeuse en l'église paroissiale. Or, alors que la procession s'apprêtait à quitter Enchanet en direction de Pleaux, un orage éclata, d'une si exceptionnelle violence qu'il convainquit l'assistance (et le pasteur) que la vierge entendait manifester ainsi sa volonté de rester sur place. Ce qui fut fait en lui construisant un modeste oratoire inauguré par Massillon en personne le 8 septembre 1727. Telle est l'histoire généralement admise des origines du pèlerinage d'Enchanet, sur la foi des écrits de trois éminents ecclésiastiques²¹.



La chapelle du rocher

Si rien ne permet de mettre en doute la réalité de l'évènement à la source de cette dévotion, plusieurs détails rapportés par les deux historiens en question posent problème... Tout d'abord la personne du desservant de Pleaux à l'époque des faits qui n'est pas le curé Rotquier²² comme le prétendent les deux auteurs mais le curé François Leconet, ainsi qu'il ressort du procès-verbal de la visite de Massillon de 1727 ; erreur incompréhensible si l'on considère que les deux ecclésiastiques avaient accès aux sources les plus sûres en la matière. La seconde anomalie découle de l'absence de toute référence à cette découverte dans le procès-verbal de visite du 3 juin 1727 soit moins de 10 mois après l'évènement, alors que le procès-verbal type comporte, entre autres, une rubrique invitant à signaler « toute affaire importante pour la gloire de Dieu et le salut des âmes » ! Par ailleurs, on peut se demander s'il est très réaliste d'imaginer que Massillon présent à Pleaux le 3 juin 1727 à l'occasion d'un épuisant périple dans les montagnes du 10 mai au 30 juin, ait accepté de retourner à Pleaux, à l'extrémité de son diocèse, le 8 septembre de la même année, fût-ce pour la plus grande gloire de Notre- Dame de Guérison !

Autre fait troublant : il s'avère à l'examen que le bénitier réputé avoir été donné par Massillon à l'occasion de sa venue à Enchanet, ne porte pas le blason du prélat²³ ce qui jette un doute sur la véracité de la tradition. Enfin, ceux qui compteraient sur le compte rendu de la visite pastorale suivante (1735) pour éclairer ces mystères, apprendront avec étonnement que ce

²¹ Abbé Laden « le pèlerinage de ND d'Enchanet » Imprimerie Moderne Aurillac 1913. Abbé H Burin « Le pèlerinage d'Enchanet » 1950 ; Abbé J-B Chabau « Pèlerinages et sanctuaires de la Sainte Vierge dans le diocèse de Saint Flour (pages 138-149) Librairie Saint - Paul 1888.

²² L'abbé Rotquier était le neveu du curé Leconet et lui succéda à la cure de Pleaux.

²³ Les armes de Jean Baptiste de Massillon que l'on trouve sur le Bréviaire de Clermont, sur son sceau ainsi que sur un jeton frappé à l'occasion de sa nomination à l'évêché de Clermont (cf. infra) portent *d'azur à l'alcyon d'or flottant sur une mer d'argent* ce qui n'a rien de commun avec celles figurant sur le bénitier exposé aujourd'hui dans le trésor de l'église de Pleaux. Ces dernières qui sont des armes composées appartenant aussi à un évêque n'ont pu être identifiées. On croit cependant y reconnaître le blason de la famille de Dienne et peut-être celui de la famille clermontoise de Champflour qui a fourni à l'Eglise plusieurs prélats au XVIII^e siècle.

dernier a disparu des archives ! Un certain nombre d'énigmes²⁴ donc qui, encore une fois, sans mettre en cause l'évènement lui-même, invite à une certaine prudence quant aux circonstances précises et à la portée de l'implication de l'évêque de Clermont dans la consécration du pèlerinage.

L'autre Massillon...



Blason figurant sur le bénitier dit de Massillon
(dessin de R Mil)

l'abbé de Charroux²⁵, le marquis de Lignerac, le duc de Noailles, le Roi et le Pape lui-même. Par où l'on voit que le *bénéfice* de Pleaux - pourtant bien modeste à l'aune des grandes prébendes du Royaume - suscitait de si nombreuses vocations (si l'on peut dire !) qu'il est impossible d'identifier avec certitude qui était son véritable titulaire de 1723 à 1727²⁶. Cet épisode emblématique des pratiques de l'époque, témoigne, s'il en était besoin, de la perversité du régime de la *commende* qui ruina la réputation du clergé régulier sous l'Ancien Régime.



Blason de Massillon (jeton de 1722)

S'il ne laissa pas un grand souvenir dans la vie pleaudienne, Joseph Massillon (1704 -1780) restera dans l'histoire comme l'inlassable promoteur de l'œuvre de son célèbre parent, « dans tout son éclat et toute son abondance »²⁷ en rassemblant ses manuscrits – essentiellement ses sermons – et en assurant leur publication dans des éditions qui font

²⁴ Mystères que seul Raymond Mil semble avoir soupçonnés si l'on se réfère aux notes figurant dans ses carnets...

²⁵ Collateur historique

²⁶ Voir Abbé Burin « Mon vieux Pleaux » pages 273 et 274 et René de Ribier « Les paroisses de l'archiprêtré de Mauriac » USHA Aurillac 1937, page 39.

²⁷ Voir Blampignon opus cité page 216.

encore autorité aujourd'hui²⁸. Resté attaché au jansénisme, Joseph Massillon, en butte aux vexations de sa hiérarchie dut quitter l'Oratoire pour rester fidèle à ses convictions, tout en poursuivant la publication de l'œuvre de son oncle. Par une curieuse coïncidence, l'un des plus virulents adversaires des jansénistes de l'époque - et donc du Père Massillon – n'était autre que Christophe de Beaumont, son exact contemporain (1703-1781) archevêque de Vienne puis de Paris qui fut aussi prieur de Pleaux de 1734 à 1745 !

En guise de conclusion...

Les voyages de Massillon ne servaient pas seulement à inspecter les paroisses et leurs desservants mais à prendre le pouls de la province. Dans une lettre datée de 1740 adressée au cardinal de Fleury premier ministre²⁹, l'évêque écrivait «... *Je supplie humblement votre Eminence de ne pas trouver mauvais que je sollicite son cœur paternel pour les pauvres peuples de cette province qui vivent dans une misère affreuse, sans lit, sans meubles, manquant du pain d'orge ou d'avoine qui fait leur unique nourriture et qu'ils sont obligés de s'arracher de la bouche et de celle de leurs enfants pour payer leur impôts... J'ai la douleur de voir chaque année ce triste spectacle dans mes visites. Non, Monseigneur, c'est un fait certain qu'il n'y a pas, dans tout le reste de la France, de peuple plus misérable que celui-ci et c'est à un point que les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux qu'eux car, en travaillant ils sont nourris et habillés, eux, leurs femmes et leurs enfants, au lieu que nos paysans, les plus laborieux du Royaume, ne peuvent avec le travail le plus opiniâtre avoir du pain, pour eux et leurs familles... »*

Même si l'on fait la part d'un certain goût pour le pittoresque ou d'un certain lyrisme propre à l'éloquence de la chaire, il est clair que les propos du duc de Noailles comparant nos contrées à l'*Arabie* et ceux de Massillon assimilant leurs habitants à des *nègres*, donnent le sentiment que tout n'allait pas pour le mieux au Royaume de France, du moins dans ses parties que le jargon technocratique qualifierait aujourd'hui d'*hyperpériphériques* ! De grands intendants³⁰ y furent sensibles, mais il était trop tard pour redresser une situation qui perdurait depuis trop longtemps.

Jacques Keller-Noellet

²⁸ Voir entre autres l'édition des « Oraisons funèbres » publiée à Paris chez la Veuve Estienne et fils et chez J. Herrissant en 1745.

²⁹ Voir Blampignon : Correspondance inédite de Massillon, opus cité pages 339 et 340.

³⁰ Parmi eux Turgot, Trudaine, Monthyon, Rossignol etc.